



Perte du permis a point que faire

Par **courtade**, le **06/12/2011** à **10:11**

Bonjour,

J'ai reçu par lettre avec accusé-réception, le formulaire 48SI me disant que je n'ai plus de point sur mon permis.

J'ai ressorti mes pertes et récupérations de points, il m'en reste 2.

Que dois-je faire ?

Cordialement Thomas.